



16ème législature

Question N° : 17423	De M. Karl Olive (Renaissance - Yvelines)	Question écrite
Ministère interrogé > Entreprises, tourisme et consommation		Ministère attributaire > Entreprises, tourisme et consommation
Rubrique > consommation	Tête d'analyse > Label Origine Info	Analyse > Label Origine Info.
Question publiée au JO le : 30/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Karl Olive appelle l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargée des entreprises, du tourisme et de la consommation sur le manque de transparence concernant l'origine des aliments transformés. Selon une étude de l'UFC-Que-Choisir portant sur 250 produits, il ressort que 69 % des aliments présentent une origine inconnue, 47 % n'indiquent aucune origine et 22 % mentionnent une origine purement générique, telle que « UE » ou « Non UE ». Ces statistiques sont préoccupantes, d'autant plus que des initiatives pour promouvoir le *Made in France* et la consommation locale sont de plus en plus nombreuses. Ces lacunes touchent divers types d'aliments, avec notamment 84 % des céréales et légumes, 64 % de la volaille, 38 % du porc et 32 % du boeuf concernés. M. le député se demande quelles sont les mesures envisageables pour accroître la transparence concernant ces produits. Il suggère notamment que le nouveau label Origine Info, dont l'apposition sur les aliments est actuellement facultative, devienne obligatoire pour renforcer l'information des consommateurs.